

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation de Monsieur Michael VERHELST pour l'exercice des fonctions supérieures en qualité de Directeur général adjoint (rang 15) du Service général des services d'aide à la jeunesse, des services de la protection de la jeunesse et de l'adoption
Extrait

A.Gt. 04-07-2025

M.B. 24-07-2025

Par arrêté daté du 4 juillet 2025, le Gouvernement de la Communauté française a décidé ce qui suit :

Monsieur Michael VERHELST est désigné pour l'exercice des fonctions supérieures en qualité de Directeur général adjoint (rang 15) à l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse et du Centre pour mineurs dessaisis – Service général des services d'aide à la jeunesse, des services de la protection de la jeunesse et de l'adoption.

Sa résidence administrative est fixée à Bruxelles.

Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} juillet 2025 jusqu'à la désignation d'un nouveau mandataire et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2025 inclus.

Il est notifié à l'intéressé et une copie en sera transmise à la Cour des Comptes, pour information.

La Ministre de la Fonction publique est chargée de l'exécution du présent arrêté.